

Coup d'œil sur le budget préliminaire de 2021*



- La hausse de 2,33 % des impôts fonciers est entièrement consacrée à la réfection des routes et à l'infrastructure du transport rapide.
- Le propriétaire moyen paiera environ 42 \$ de plus en 2021.
- Les impôts fonciers restent parmi les plus bas par rapport à d'autres grandes villes canadiennes.



- La taxe sur la longueur de façade n'augmente pas.
- La hausse des frais correspond au taux d'inflation.



- Le seuil du crédit d'impôt pour petites entreprises passe de 35 700 \$ à 44 200 \$.
- Près de 1 000 entreprises n'auront pas à payer la taxe et économiseront environ 1 900 \$ chacune.
- Environ 55 % des entreprises recevront un crédit intégral relativement à leur taxe d'entreprise de 2021.



- La subvention financée par les recettes fiscales accordée à la Régie des transports augmentera de 27 %, soit de 67,3 millions de dollars en 2020 à 85,3 millions de dollars en 2023.
- Cette subvention augmentera de 67,3 millions de dollars à 104,3 millions de dollars en 2021, soit une hausse de 55 %, et comprendra un montant unique de 28,5 millions de dollars qui servira à compenser la baisse de la fréquentation causée par la pandémie.
- Environ 13 millions de dollars d'économie de coûts en 2021 seront consacrés à la baisse des recettes qu'on prévoit en raison de la chute de la fréquentation attribuable à la pandémie.
- Les recommandations clés du rapport de 2019 de l'ombudsman portant sur le service Transit Plus sont appliquées, et la règle des 500 mètres est abolie.
- Les tarifs d'autobus restent parmi les plus bas au Canada.
- 25 nouveaux autobus seront achetés.



- L'investissement record dans la police est maintenu au moyen d'une hausse de 2 % du budget annuel (dépenses en immobilisations non comprises), qui passera de 294,5 millions de dollars à 312,4 millions de dollars en 2023.
- Le service de police économisera 15 millions de dollars au cours des trois prochaines années afin de combler la moitié du déficit relié au régime de retraite de la police. Le reste du déficit du régime de retraite sera comblé en réalisant des économies dans d'autres domaines du budget public de fonctionnement.
- On investira 1 million de dollars dans de nouveaux espaces sûrs ouverts 24 heures sur 24, suite à la recommandation clé du rapport du groupe de travail sur les drogues illicites de 2019.
- Le soutien financier aux stratégies sur la sécurité publique du centre-ville se poursuit.
- L'allocation annuelle de 150 000 \$ pour la subvention à End Homelessness Winnipeg est maintenue.
- Le budget comprend aussi le projet Bloomberg Initiative qui vise à réduire le nombre d'appels au 911.

Coup d'œil sur le budget préliminaire de 2021*



- Une stratégie d'investissement dans les bibliothèques et les installations de loisirs de 50 millions de dollars sur 3 ans. Des projets importants sont inclus, tels que :
 - o 15 millions de dollars pour faire des rénovations et des réparations critiques aux piscines intérieures de la ville, dont Pan Am, Cindy-Klassen, de Seven Oaks et St. James-Assiniboia.
 - o 5,9 millions de dollars seront consacrés au réaménagement du stade de l'Old Ex et aux améliorations au site adjacent.
 - o Un investissement de 5,5 millions de dollars pour des améliorations aux bibliothèques du Millénaire, de St. James et de Westwood.
 - o 1,8 million de dollars pour la rénovation du Turtle Island Recreation Centre.
- Le budget annuel de fonctionnement des Services communautaires augmente de 1,6 % et passe de 106,9 millions de dollars en 2020 à 112 millions de dollars en 2023 pour permettre le maintien des services et programmes essentiels.



- On injectera 864,1 millions de dollars dans la réfection des routes, ce qui comprendra un investissement record de 152,2 millions de dollars en 2021.
- 131,8 millions de dollars pour acheter des autobus de transport en commun.
- 180 millions de dollars pour continuer l'investissement de la Ville dans le programme de réduction des débordements d'égout.
- Un investissement de 39 millions de dollars dans un programme de renouvellement des compteurs d'eau.
- Un investissement de 60 millions de dollars dans un nouvel intercepteur d'égout sud-ouest.
- Un investissement de 32,1 millions de dollars dans la réfection et le remplacement d'infrastructures au parc Assiniboine.
- Un investissement de 29,2 millions de dollars dans la préservation et l'amélioration de la canopée.
- Un important moteur de croissance économique : création de plus de 10 391 années-personnes d'emploi, hausse du PIB de plus de 1,2 milliard de dollars, et apport de 111,1 millions de dollars pour le Manitoba et de 139,2 millions de dollars pour le Canada attribuable aux hausses d'impôts.



- Un investissement record de 152,2 millions de dollars dans la réfection des routes en 2021, soit une hausse de 21,9 millions de dollars par rapport au budget de 130,3 millions de dollars en 2020. Cela fait partie d'un investissement dans la réfection des routes qui se monte à 864,1 millions de dollars sur six ans.
- Portion la plus importante du budget d'immobilisations annuel.
- Une source d'emploi et un moteur de croissance économique importants.
- Le budget de réfection routière sur six ans génère plus de 4 500 personnes-années d'emploi, augmente le PIB de près de 570 millions de dollars et génère des recettes provenant des hausses d'impôts de 51,7 millions de dollars pour le Manitoba et de 63,4 millions de dollars pour le Canada.



- Un investissement de 29,2 millions de dollars sur six ans dans la préservation et l'amélioration de la canopée. Un financement de 13,2 millions de dollars des coûts d'exploitation comportant une allocation annuelle d'environ 1 million de dollars entre 2021 et 2023.

Coup d'œil sur le budget préliminaire de 2021*



- Une mobilisation de l'engagement d'investissement de la Province pour les projets d'immobilisations de la Ville (APC, autobus et arbres).
- Une économie de 15 millions de dollars sur les dépenses dans le budget de la police.
- Une économie de 12 millions de dollars sur trois ans, réalisée dans le cadre de l'adoption de la récente convention collective de WAPSO.
- 31,8 millions de dollars de dépenses organisationnelles préengagées en 2021.



1. **Maintien de la sécurité publique** – environ 4 millions de dollars d'investissement provenant des recettes générales de la Ville, dont :

- L'achat d'équipements de protection personnelle pour le personnel de première ligne, ainsi que de matériel additionnel de nettoyage et de désinfection pour le transport en commun, les Services communautaires, la police et d'autres services, afin que les installations et les véhicules de la Ville restent sûrs pour les usagers.



2. **Réduction de l'impact économique, social et émotionnel de la pandémie de COVID-19 en 2021** – un investissement de 7,6 millions de dollars provenant de l'Accord sur la relance sécuritaire du gouvernement fédéral, dont :

- 3,78 millions de dollars pour prolonger le programme de report des impôts fonciers et de la taxe d'entreprise en 2021.
- 3 millions de dollars pour appuyer le programme de subventions aux entreprises, aux organismes à but non lucratif et à d'autres organismes qui doivent fermer temporairement ou fonctionner à capacité réduite en raison de la pandémie.
- 600 000 \$ pour offrir des subventions à des organismes communautaires dans le cadre d'initiatives qui aident les résidents à rester connectés les uns aux autres en sécurité pendant l'hiver.
- 250 000 \$ pour les services de counseling et d'autres services de soutien qui sont offerts aux ambulanciers paramédicaux et aux pompiers pour les aider à gérer le traumatisme et le stress émotionnel de la pandémie.



3. **Relance économique** – 3,3 millions de dollars du fonds de relance du gouvernement fédéral, dont :

- 2 millions de dollars de subventions aux promoteurs du logement abordable. Ces fonds, mêlés à d'autres types de financement tels que le financement par de nouveaux impôts fonciers (si le conseil municipal approuve), permettront de mobiliser des fonds de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour aider à faire construire des logements abordables à Winnipeg
- 750 000 \$ de l'Accord sur la relance sécuritaire du gouvernement fédéral, pour appuyer davantage de personnel en planification et élargir en particulier l'assiette fiscale en faisant augmenter la proportion de permis résidentiels, miser sur le processus de demande anticipée et revoir les plans secondaires ou en créer de nouveaux pour guider les nouveaux aménagements.
- 500 000 \$ du fonds de relance pour réintégrer le Bureau du développement économique à la Ville de Winnipeg, pour soutenir les entreprises locales qui font affaire avec la Ville pendant et après le rétablissement économique. Ce Bureau travaillera avec des parties intéressées externes, complètera les efforts de Développement économique Winnipeg visant à appuyer les nouvelles possibilités de développement économique, et aidera à établir les priorités en matière d'investissement dans la croissance économique locale.